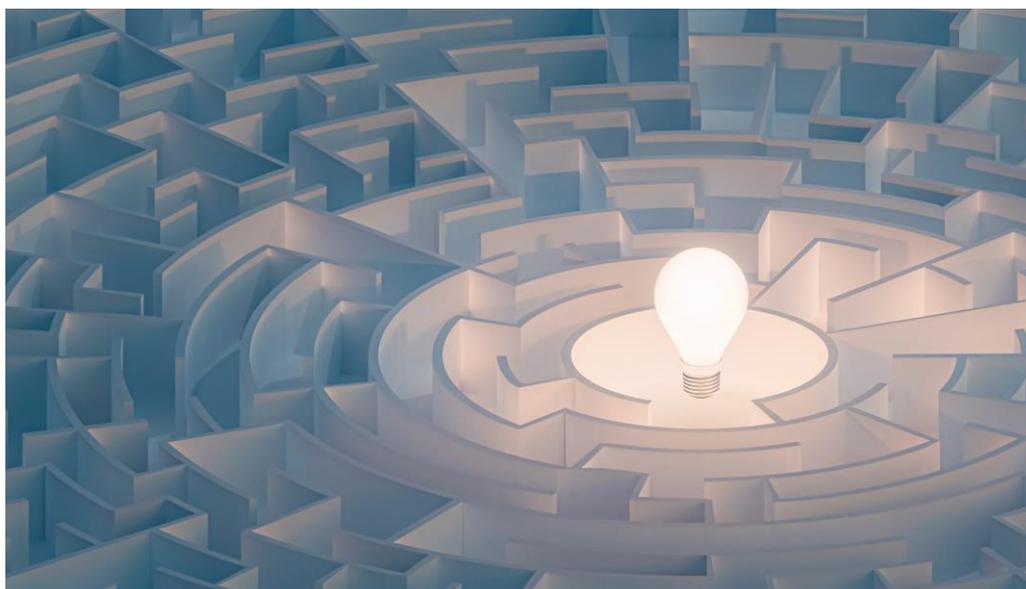




LES DIFFERENTS TYPES DE HANDICAP



Il est parfois nécessaire d'avoir un éclairage extérieur pour trouver sa voie.

Il est parfois nécessaire d'avoir un éclairage extérieur pour trouver sa voie.

Centre de coaching et de bilans de compétences.

Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
BILANS DE COMPETENCES

DÉLIVRÉE PAR
ICPF
CERTIFICATION QUALITÉ

cofrac
Accréditation N° 5-0616
Portée disponible sur www.cofrac.fr
CERTIFICATION DE PRODUITS ET SERVICES

Cette offre de formation est éligible à

MON COMPTE FORMATION

moncompteformation.gouv.fr

Centre d'Affaires Matisse
10, avenue Henri Matisse
Entrée A - Espace 112
59300 AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
07 69 18 29 88

www.chrysalidbilan.fr
<https://www.facebook.com/Chrysalid59>
Siret : 831 340 435 000 21
NDA : 32 59 11332 59

Date de création du document : 15/06/2024
Date de maj. : 27/09/2024
TOUS DROITS RESERVES



TABLE DES MATIERES

Le handicap visuel	3
Le handicap auditif	3
Le handicap moteur	4
Les maladies invalidantes	4
Le handicap psychique	4
Le handicap mental	5
Le handicap cognitif	
Troubles cognitifs acquis	6
Troubles cognitifs spécifiques développementaux (TDA / DYS / ...)	6
Troubles du Spectre Autistique (TSA)	7



LES DIFFERENTS TYPES DE HANDICAP



LE HANDICAP VISUEL

Il sous-entend une déficience de la fonction visuelle : cécité, malvoyance, amblyopie (grave affaiblissement de la vue sans lésion), achromatopsie...

Les atteintes peuvent être d'origine congénitale, ou survenir à la suite de maladies ou d'accidents.

Quelles maladies ?

- Le glaucome (maladie dégénérative du nerf optique)
- La Dégénérescence Maculaire Liée à l'Âge (DMLA)
- Les opacités cornéennes (opacifications de la partie antérieure transparente du globe oculaire)
- La rétinopathie diabétique (survenant dans le cadre d'un diabète)
- La cécité des enfants (aveuglement)



LE HANDICAP AUDITIF

Il désigne une perte partielle (malentendant) ou totale de l'audition.

Ce handicap peut parfois entraîner des troubles de la parole.

La surdité caractérise les atteintes des organes de l'audition d'origine congénitale, dues à des maladies, des traitements médicamenteux, liées aux surcharges sonores ou à l'âge.

Il existe quatre degrés de surdité : légère / moyenne / sévère / profonde.

“Être sourd ne signifie pas ne rien entendre“.



LE HANDICAP MOTEUR

Il se caractérise par une capacité limitée pour un individu de se déplacer, de réaliser des gestes, ou de bouger certains membres.

L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable.

Elle peut être d'origine congénitale, accidentelle, liée à une pathologie, une affection cérébrale, une paralysie, une amputation...



LES MALADIES INVALIDANTES

Ces maladies touchent les organes vitaux internes et, par leurs effets sur l'organisme, peuvent générer un handicap.

Elles peuvent être temporaires ou permanentes. Ce sont des maladies organiques et évolutives.

Quelles sont ces maladies ?

L'insuffisance respiratoire (mucoviscidose...), l'insuffisance cardiaque, rénale, immunitaire (sida...), les cancers, certaines maladies rhumatoïdes, les maladies respiratoires, digestives, infectieuses : diabète, hémophilie, hyperthyroïdie, hypertension, asthme, épilepsie, sclérose en plaque...



LE HANDICAP PSYCHIQUE

Il se définit par l'atteinte d'une pathologie mentale pouvant entraîner des troubles mentaux, affectifs et/ou émotionnels.

Les personnes atteintes présentent des perturbations de la personnalité sans pour autant avoir des conséquences sur leurs facultés intellectuelles.

Ces troubles apparaissent en général à l'adolescence ou à l'âge adulte à la suite d'un traumatisme psychologique.



Quels sont ces troubles ?

Phobies, paranoïa, troubles bipolaires, dépression, TOC, schizophrénie, hypochondrie...

Ils ont un caractère évolutif et instable, que la prise en charge médicamenteuse tend à stabiliser.



LE HANDICAP MENTAL

Il s'agit d'une déficience des fonctions mentales et intellectuelles, un déficit de l'intelligence (QI < 70) et du comportement adaptatif.

Cela entraîne des difficultés de réflexion, de compréhension et de conceptualisation, conduisant à des problèmes d'expression et de communication.

D'origine congénitale, accidentelle ou à la suite de maladies génétiques, ces troubles sont hiérarchisés en fonction de la gravité grâce à des tests mentaux d'aptitude et de connaissance.

Exemple de déficience des fonctions mentales et intellectuelles

Les X fragiles (syndrome de l'X Fragile est dû à une anomalie d'une partie de l'ADN située à proximité du gène FMR1 sur le chromosome X.), les trisomies...

Hiérarchies des troubles

La déficience est :

- Profonde : âge mental inférieur à 7 ans
- Moyenne : âge mental compris entre 7 ans et 11 ans
- Légère : âge mental inférieur à 13 ans.



LES HANDICAPS COGNITIFS

Les grandes fonctions mentales sont regroupées sous le terme de cognition ou de processus cognitifs (mémoire, perception, attention, intelligence, motivation, émotions, langage...).

Les fonctions cognitives dites « supérieures » sont utilisées dans le processus du traitement de l'information.



Elles nous permettent d'effectuer de nombreuses actions du quotidien sans avoir besoin d'y réfléchir.

La notion de handicap cognitif désigne la situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neuropsychologiques.

Les fonctions cognitives sont atteintes. Les capacités intellectuelles sont globalement préservées.

Nous en distinguons trois :

- Les troubles cognitifs acquis
- Les troubles cognitifs spécifiques développementaux
- Les troubles du spectre de l'autisme

En savoir plus sur les fonctions cognitives dites « supérieures »

Les fonctions cognitives dites « supérieures » permettent de lire, écrire, parler, compter, raisonner, anticiper, conduire...

Chaque jour, nous mettons tous en place, sans le savoir, des stratégies d'apprentissage, de recherche d'information, d'action qui nous aident à accomplir des actes aussi simples (du moins le croit-on) que déchiffrer un texte, payer le pain, planifier les vacances, planter un clou. Bref, elles sont partout et tout le temps !

Les troubles cognitifs acquis

Ils concernent les traumatisés crâniens, les accidents vasculaires cérébraux et peuvent entraîner une atteinte d'une ou de plusieurs fonctions cognitives : le calcul, la mémoire, la représentation temps/espace, les fonctions exécutives, l'attention, la perception, les gestes, le raisonnement, la perception de soi, le langage écrit ou oral, les relations avec autrui, les émotions.

Les capacités intellectuelles sont globalement préservées.

Les troubles cognitifs spécifiques développementaux

Ils regroupent principalement les troubles plus connus sous le nom de troubles spécifiques des apprentissages : les Troubles de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH), les troubles DYS, et également les ZEBRES : enfants intellectuellement précoces présentant un fonctionnement cognitif "différent de la norme".



En savoir plus sur troubles spécifiques des apprentissages :

- Les troubles spécifiques de l'acquisition du langage écrit, communément appelés dyslexie et dysorthographe.
- Les troubles spécifiques du développement du langage oral, communément appelés dysphasie.
- Les troubles spécifiques du développement moteur et/ou des fonctions visuo-spatiales, communément appelés dyspraxie et dysgraphie.
- Les troubles spécifiques du développement des processus attentionnels et/ou des fonctions exécutives, communément appelés troubles d'attention avec ou sans hyperactivité.
- Les troubles spécifiques du développement des processus mnésiques.
- Les troubles spécifiques des activités numériques, calculs... communément appelés dyscalculie.

En savoir plus sur les DYS

1 enfant et 1 adulte sur 10 connaissent des troubles DYS, 50% de dyslexie (trouble de la capacité à lire, ou difficulté à reconnaître et à reproduire le langage écrit).

L'enfant naît dyslexique, il ne le devient pas à cause de son environnement ou d'une méthode spécifique de lecture.

Les TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme)

Avant, on les appelait les TED, Troubles Envahissants du Développement : autismes, syndrome d'asperger.

Certains enfants présentent des symptômes autistiques très tôt dans leur développement ou un retard global de développement.

D'autres enfants n'ont pas de retard langagier ou moteur ; ce n'est qu'à l'école que les symptômes peuvent devenir manifestes.

Certains sont surdoués comme les asperger.

https://www.agefiph.fr/sites/default/files/medias/fichiers/2019-08/AGEFIPH-DEPLIANT-Quest-ce-que-le-handicap_WEB-personnalisable_0.pdf